

Pour un été complètement **FOU**, viens travailler avec **NOUS!**

SAUVETEUR/SAUVETEUSE EN CHEF DES PLAGES

La Ville de Témiscouata-sur-le-Lac est à la recherche d'une personne responsable, avec un bon leadership et qui possède une certification valide de sauveteur plage ou de Croix de bronze pour occuper le poste de sauveteur/sauveteuse en chef des plages (poste de coordination). Sous la supervision de l'équipe du Service des loisirs et de la culture, tu auras à préparer les horaires et coordonner le travail des sauveteurs qui sont sous ta responsabilité. Tu devras assurer la propreté des lieux et le bon fonctionnement des installations et du matériel de sauvetage. Tu auras aussi à planifier les activités pour les camps de jour et pour les visiteurs.

Tu aimes coordonner une équipe et tu as beaucoup d'entregent? Tu es reconnu pour ton grand sens des responsabilités et ton sang froid?

C'est sûrement toi qu'on cherche!

Voici ce qu'on t'offre :

- Entre 35 et 40 heures/semaine;
- Un salaire concurrentiel, selon la politique de rémunération en vigueur (Prime selon la qualification);
- Vêtements et équipements de travail fournis;
- Un rabais sur une inscription à une activité physique de ton choix;
- Une soirée de reconnaissance à la fin de l'été;
- Et surtout, une équipe de travail agréable et dynamique!

Ce poste t'intéresse?

Envoie-nous ton CV et une lettre de présentation pour chacun des postes qui t'intéressent avant **le vendredi 10 avril 2020 à 16 h 30** à Samie Fortin, technicienne en loisir.

En personne : 861, rue commerciale Nord, Témiscouata-sur-le-Lac

Par courriel : sfortin@temiscouatasurlelac.ca

Important!

Il est obligatoire de joindre ton curriculum vitae à ton dossier de candidature (même si tu as déjà travaillé à la Ville) en précisant pour quel emploi tu postules. Toute candidature reçue sans curriculum vitae et/ou après la date limite sera rejetée automatiquement. Les entrevues auront lieu entre le 16 et le 19 avril 2020, selon les départements. Aucune autre date ne sera fixée pour passer les entrevues et les candidats devront obligatoirement se rendre sur place (aucune entrevue par webcaméra). Il est de la responsabilité de l'étudiant de se rendre disponible lors de ces journées, sinon nous ne pourrons retenir sa candidature. Pour avoir accès à un emploi d'été, l'étudiant doit obligatoirement avoir fréquenté une institution scolaire dans l'année.

On a hâte de te rencontrer!